



gironde

Tel: 05 56 81 88 91

Email : ac.gironde@free.fr

Web: <http://www.ac-chomage.org>

Adresse: 21 rue Saincric 33000 Bx



Bordeaux 22 janvier 2009

Objet: droit d'opposition, osons le ensemble

Madame, Monsieur,

La CFTC a refusé lundi 19/01 d'approuver le projet de nouvelle convention d'assurance chômage négociée pendant plusieurs mois ainsi elle rejoint la CGT et FO isolant d'une manière spectaculaire la signature de la CFDT, la rendant pleinement responsable de ce texte. D'autre part, le refus de la CFE-CGC de le signer place le gouvernement dans une position délicate compte tenu de la fin de la négociation actuelle le 15/02. Face à cette situation, deux syndicats la CGT et la CFE CGC, ont annoncé leur intention de faire valoir leur droit d'opposition, FO ne l'excluant pas non plus; ce qui entraînera obligatoirement l'annulation de la convention et une confrontation direct avec le pouvoir et les syndicats patronaux. Si jamais il s'avérait que le paritarisme devait être l'enjeu de ce bras de fer , nous le défendrions ensemble et c'est pourquoi nous vous demandons d'oser faire valoir ce droit d'opposition qui est essentiel face à la situation..

Nous vous informons que nous sommes contre cette convention d'assurance chômage qui n'est pas acceptable en l'état. Nous faisons de ce texte la même analyse que vous et nous vous remercions de faire entendre votre refus haut et fort.

Le patronat mène une guerre sans merci contre le monde du travail en diminuant les salaires, en développant la précarité à outrance et en essayant de diminuer la charge comptable du chômage en réduisant le montant des indemnités et la durée d'indemnisation. De plus, il demande une baisse des cotisations à partir du moment où les résultats d'exploitation semestriels de l'assurance chômage dépassent 500 millions d'euros. D'autre part le nouveau chiffrage de la négociation effectuée par l'UNEDIC sur les effets de la réforme montre qu'en deux ans, les dépenses augmenteraient de 895 millions d'euros et les cotisations baisseraient de 1,6 millions d'euros. Ainsi, la nouvelle convention accorde 2 fois plus de baisse de cotisations que d'augmentations de nouveaux droits pour les chômeurs. Situation complètement illogique face à la crise que nous vivons.

Nous savons que FO a écrit aux 3 organisations patronales pour demander la réouverture de la négociation et pour sa part, la CGT demande la même chose au gouvernement. Bernard Thibault a plaidé en ce sens auprès du 1er ministre. Il est évident que notre association demande avec vous une autre négociation immédiate pour dégager réellement de nouveaux droits pour les demandeurs d'emploi.

Cet accord, s'il était entériné serait un désastre pour les chômeurs et les futurs chômeurs. On ne peut, d'autre part, décider d'une baisse des cotisations alors que le nombre de chômeurs va exploser. Cela serait une injustice supplémentaire pour les demandeurs d'emploi.

Nous vous demandons donc de continuer à résister, par tous les moyens, à l'offensive libérale du patronat. Nous vous soutiendrons sans réserve dans ce combat et nous serons, bien sûr, à vos côtés le 29 janvier dans la rue.

Avec tous nos vœux de réussite
Pour AC! Gironde

Écoutez l'émission "**AC! Tonne**" tous les **mercredis** à **17h** sur **La Clé des Ondes 90.10 Mhz**

le bureau

Écoutez l'émission "**AC! Tonne**" tous les **mercredis** à **17h** sur *La Clé des Ondes* **90.10** Mhz